

Montréal, le 18 octobre 2020

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Consultation sur le projet de GNL Québec Inc.

Messieurs les Commissaires, bonjour,

D'entrée de jeu, force est de constater que le nom de l'entreprise dont le projet est soumis à consultation (GNL Québec Inc.) laisse dubitatif quand on sait que le Conseil d'administration est composé de deux américains ( <https://energiasaguenay.com/fr/gnl-quebec/conseil-d-administration/> ).

Dans un deuxième temps, il m'apparaît légitime de s'interroger sur la provenance du gaz naturel qui devrait être liquéfié dans l'usine dont on examine le projet. C'est l'entreprise «québécoise» Gazoduc Inc. dont les administrateurs sont les mêmes que pour GNL Québec Inc, nous dit le Registraire des entreprises.

Que ces deux projets se targuent d'être «québécois» alors qu'il sont américains et, par ailleurs, que les deux projets fassent l'objet d'examen distincts alors qu'ils n'ont de sens que l'un avec l'autre, tout cela soulève déjà un doute légitime sur la nature du projet mis de l'avant.

L'enjeu environnemental serait au coeur de ces deux projets nous dit-on. Si le gaz naturel liquéfié arrive à remplacer d'autres formes d'énergie plus polluantes, la planète sera gagnante. Le hic dans tout ça, c'est que ce gain potentiel doit se payer d'un impact négatif bien réel. Polluons davantage maintenant pour peut-être polluer un peu moins éventuellement. C'est un pari bien risqué! Dans le fond, ce que nous demande nos voisins américains, c'est laisser nous profiter de votre or bleu (l'eau avec laquelle nous produisons l'électricité et l'eau du Saguenay et du fleuve) pour vendre avec profit du gaz polluant. En échange de quoi on vous offre quelques emplois permanents et éventuellement quelques mammifères marins en moins.

Il y a d'autres formes de production énergétique qui nous permettront d'atteindre l'objectif de réduction de la pollution atmosphérique et dont les impacts sur l'environnement seront bien moindre. Le Québec a déjà une large expertise de production d'électricité, expertise qui doit être mise à profit pour accélérer le développement de l'éolien, du solaire et de la biomasse.

Le pétrole et le gaz ont été les sources d'énergie dominantes aux XIXe et XXe siècles et ce avec un coût environnemental dont on paie le prix depuis plusieurs décennies. Poursuivre leur exploitation, c'est avancer en reculant, c'est continuer d'hypothéquer le futur! Les grandes firmes d'investisseurs tout comme les grandes sociétés pétrolières l'ont compris et ont déjà commencé à réorienter leurs ressources vers d'autres sources d'énergie.

Je m'oppose donc au projet Énergie Saguenay de GNL Québec ainsi qu'au projet Gazoduc associé et vous invite, messieurs les Commissaires, à nous proposer des projets pour le XXIe siècle.

Bien à vous,

Régent Séguin